EDC

LA CAUTION PARTENAIRE

RAPPORT ANNUEL 2022



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.eurocaution.net

RAPPORT ANNUEL 2022

SOMMAIRE

4
Organigramme EDC

5
«Les buralistes évoluent, l'EDC se transforme pour les accompagner»
Par Lucien Labouré, Président du Groupe EDC et Olivier de Pommery, Directeur général du Groupe EDC

6
Le Conseil d'Administration

7
Activités de l'EDC

8
Rapport d'activité de l'exercice 2022

18
Faits marquants 2022 et perspectives 2023

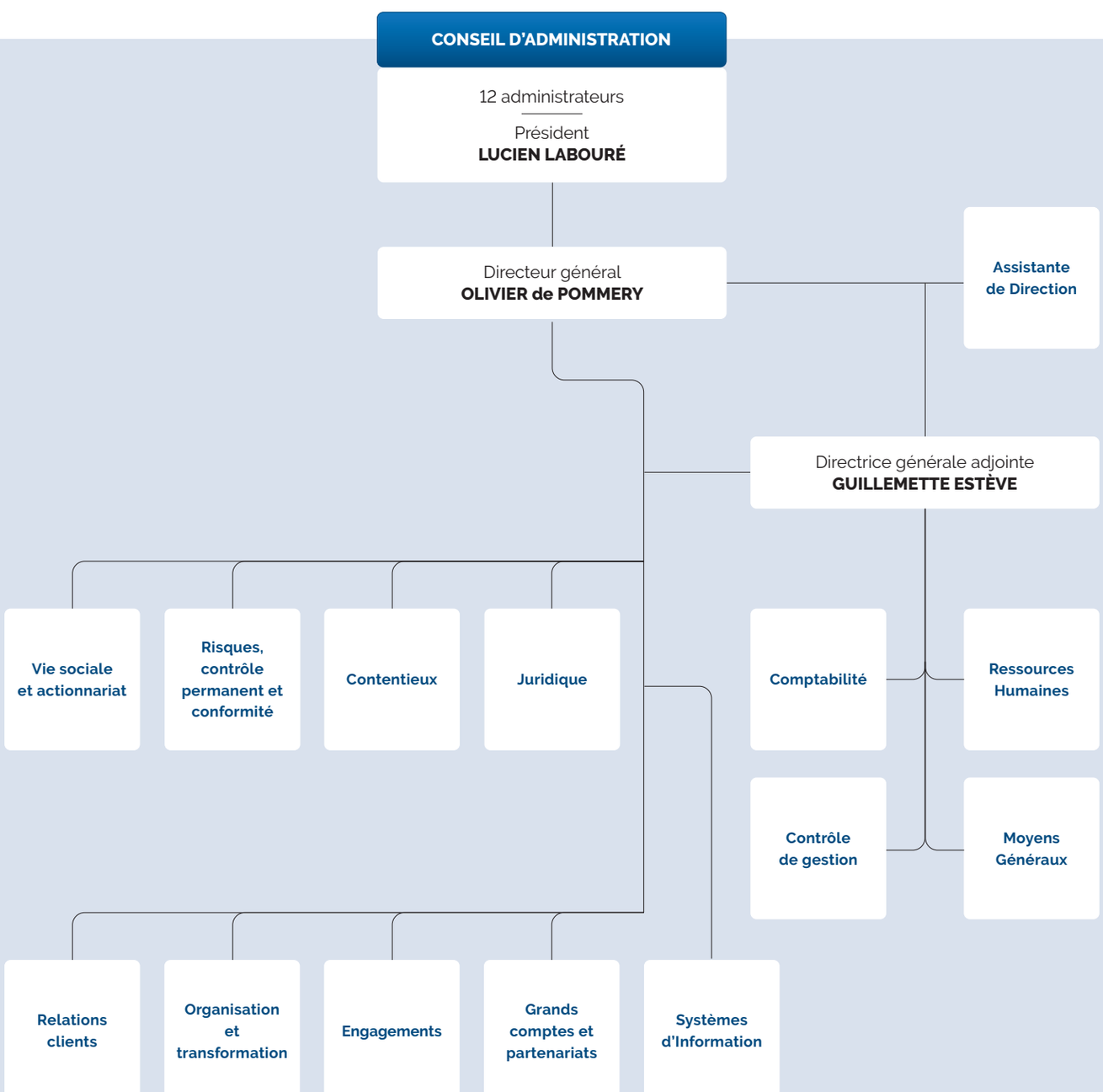
19
Comptes annuels 2022

22
Notes annexes aux comptes 2022

37
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

39
Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale

LA CAUTION PARTENAIRE



LES BURALISTES ÉVOLUENT, L'EDC SE TRANSFORME POUR LES ACCOMPAGNER

En 2022, les encours de l'EDC ont augmenté de 2,5% en dépit d'un marché du tabac en recul, montrant ainsi la solidité du modèle opérationnel. En outre, conformément aux attentes, les sinistres ont également progressé sans toutefois revenir à des niveaux pré-covid.



Lucien Labouré
Président
du Groupe EDC

C'est dans ce contexte que l'EDC a fait évoluer sa politique de risque et son offre tarifaire afin d'obtenir des produits permettant de mieux répondre aux besoins de la profession. L'année 2022 a également été une période d'adaptation du modèle opérationnel avec des changements d'organisation et d'outils notamment digitaux pour adopter une structure toujours plus tournée vers nos clients et mieux affronter les défis qui se présentent.

Grâce à l'augmentation des encours et en dépit des coûts de transformation et de l'augmentation des sinistres, le résultat net de l'EDC s'établit à 10,3 millions d'euros, niveau encore jamais atteint, avec une progression de plus de 7% sur un an. Ces bons éléments financiers ont non seulement permis le versement d'un dividende de 2,95€ par action mais également une croissance de la valeur de l'action de plus de 5% ainsi qu'un renforcement significatif des fonds propres de l'EDC qui s'établissent à 166 millions d'euros fin 2022.

Fort de ses fondamentaux financiers solides, et conformément à ses anticipations, l'EDC est à même de pouvoir sereinement affronter les années qui viennent. En outre, son savoir-faire unique sur le marché de la caution buraliste permet à l'EDC de s'inscrire toujours plus dans une démarche d'accompagnement de la profession au travers de la poursuite de la transformation de son modèle opérationnel et de son organisation résolument orientée clients.



Olivier de Pommery
Directeur Général
du Groupe EDC

ADMINISTRATEURS



LUCIEN LABOURÉ

Président du Conseil d'Administration de l'EDC.
Président du Comptoir Fiduciaire de Paris et Directeur Général jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS. Administrateur de la Mudetaf.
Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel.
Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo.
Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021.



CATHERINE SABOURET

Administrateur de la Fondation Valentin Haüy.
Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont.
Membre du Conseil de Direction de Pathé.



JEAN-CLAUDE LACOMME

Représentant permanent de l'EDC au Conseil d'Administration du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS.



MICHEL GUIFFÈS

Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS



ALAIN SAUVAGE

Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Gérant de la SCI Sauvageonne.
Président de la Fédération Départementale de la Marne.
Président de la Fédération Est des Buralistes.



JEAN-LUC RENAUD

Fin de mandat 09/02/2022



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES BURALISTES

Représentée par son Président M. Philippe Coy.
Administrateur de la Mudetaf. Administrateur du Centre National de Formation des Buralistes. Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes. Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn.



LOGISTA FRANCE

Représentée par son Président M. Pascal Ageron.
Président de Société Allumettière Française SAS.
Président Directeur Général de Logista France Holding.
Co-gérant de Logesta France SARL.



DOMINIQUE ARNAUD

Gérante de la SNC Arnaud.



RENÉ LE PAPE

Administrateur de la Mudetaf.
Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS.



JEAN-PAUL MENGEON

Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France.
Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France.
Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes.
Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie et de la Fédération des Buralistes de Dauphiné-Savoie.



JACKY RÉVILLÉ

Administrateur de la Mudetaf.



VALÉRIE DULHOSTE

Directrice Générale de LOGISTA France SAS, à compter du 15/07/2022
Directrice Générale de Société Allumettière Française SAS, à compter du 15/07/2022
Administratrice Logista France Holding

CENSEURS



JEAN-CLAUDE BINARD



FRANÇOIS DUTREIL

Président de Ducidis (SAS).
Président de Une Maison A Part (SAS). Vice-Président du Conseil de Surveillance de Cegos SA.
Administrateur de NCHH (SAS).
Administrateur de NCII (SAS).
Administrateur de SHOPPER MARKETING ET CIES (SAS).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
DELOITTE & ASSOCIÉS
Marjorie Blanc Lourme

EXCO PARIS ACE
Emmanuel Charrier

DIRIGEANTS EFFECTIFS

OLIVIER de POMMERY
Directeur général

GUILLEMETTE ESTÈVE
Directrice générale adjointe

LE CAUTIONNEMENT

Pendant l'année 2022, notre société a poursuivi ses activités de cautionnement dans les principaux domaines suivants au bénéfice :

1 DES PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION DU TABAC

- Cautionnement sous l'égide de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects : cautionnement des crédits réglementaires accordés par les fournisseurs aux débitants de tabac (crédit à la livraison ; crédit de stock ; crédit saisonnier).
- Cautionnement de prêts à la modernisation des points de vente
- Cautionnement de prêts à l'acquisition de fonds de commerce
- Cautionnement en faveur d'un fournisseur agréé auprès des Douanes

2 DE PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES (NOTAIRES, HUISSIERS, MANDATAIRES ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, ETC.)

- Cautionnement de prêts à la création ou à l'acquisition d'étude

3 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DU PARI MUTUEL URBAIN

- Cautionnement des sommes dues au PMU par les exploitants d'un poste d'enregistrement des paris.

4 DES EXPLOITANTS DE POINTS DE VENTE DE LA FRANÇAISE DES JEUX

- Cautionnement des sommes dues à la Française des Jeux (FDJ) par leurs clients détaillants en jeux « de grattage » et « de tirage » de la Française des Jeux.

5 DES DIFFUSEURS DE PRESSE

- Cautionnement des sommes dues aux dépositaires de presse par leurs clients diffuseurs de presse.

6 DE SOCIÉTÉS DE RECOUVREMENT AYANT LA NÉCESSITÉ POUR EXERCER LEUR ACTIVITÉ DE DISPOSER D'UNE CAUTION

En complément de ces activités et pour continuer de participer à la diversification des buralistes, nous avons mis en place des cautions en faveur de CASINO, de la SNCF et en faveur de la Direction Générale des Impôts destinées à permettre à nos clients de délivrer des billets de train et percevoir des impôts pour le compte du Trésor Public. Une prestation est également en place avec un éco-organisme.

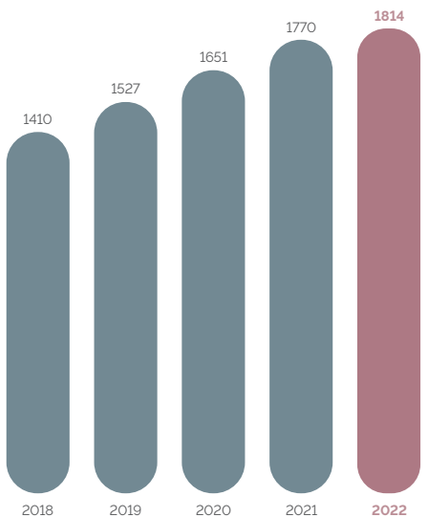
Ces activités se sont traduites par une progression des engagements donnés de 2,52%. Cette croissance est portée par les engagements hors Tabac (cautions amortissables et augmentation des chiffres d'affaires jeu). Les engagements Tabac amorcent légèrement une baisse (-0,77%), tandis que la consommation réelle du Tabac a baissé de -7% en 2022 (impact à prévoir sur 2023).



Engagements donnés

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2022, la société accordait 45 640 cautionnements aux débitants de tabac, valideurs PMU, détaillants en jeux de la Française des Jeux, diffuseurs de presse, vendeurs CASINO et SNCF ou détenteurs de prêts pour les buralistes et professions réglementées. Au regard de l'évolution des engagements donnés, le chiffre d'affaires réalisé diminue d'un exercice sur l'autre de -0,35%. Ce montant ne se compare pas avec la progression des engagements, qui est une photo à la fin de l'exercice, alors que le chiffre d'affaires est constaté en continu pendant l'exercice. De plus, la modification de notre politique tarifaire au bénéficie des acteurs de la profession minore la croissance du chiffres d'affaires.



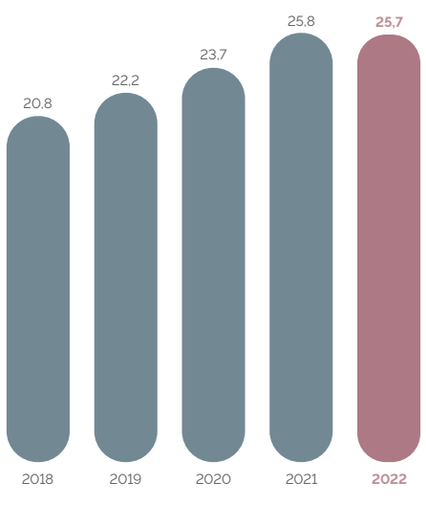
1 814 M€
AU 31/12/2022
contre 1 770 M€ en 2021

+2,52 %

Chiffre d'affaires (produits de l'activité de cautionnement)

(en millions d'euros)

L'activité de cautionnement est destinée à faire face à des sinistres. Comme attendu après deux années de soutien des acteurs publics pendant la crise Covid, les sinistres sont repartis à la hausse sans toutefois revenir complètement au niveau pré-crise. Ainsi en 2022, nous constatons une situation usuelle dans ce domaine, le solde des flux financiers enregistrés sur les sinistres se traduit par un déficit de 4,5 M€ (hors éléments de provisions).



25,7 M€
AU 31/12/2022
contre 25,8 M€ en 2021

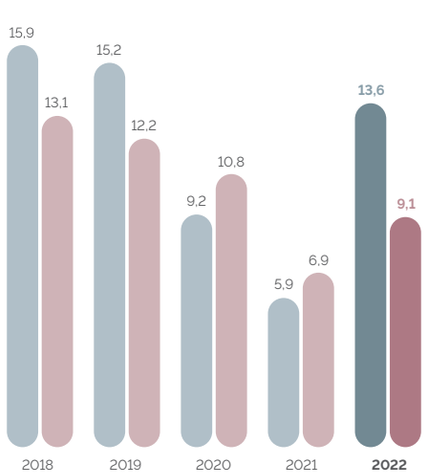
-0,32 %

Sinistres

(en millions d'euros)

Sinistres

Récupérations



SINISTRES

13,6 M€
AU 31/12/2022
contre 5,9 M€ en 2021

+130,35 %

RÉCUPÉRATIONS

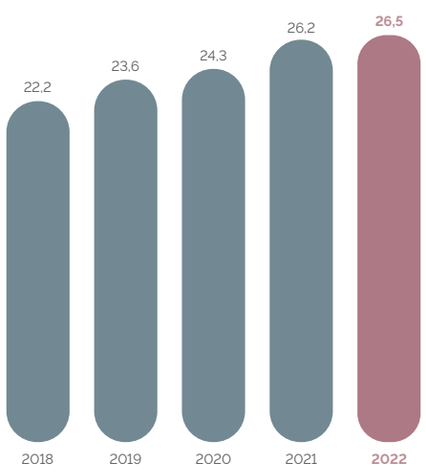
9,1 M€
AU 31/12/2022
contre 6,9 M€ en 2021

+32,48 %

PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION DEPUIS CINQ ANS

Produit net bancaire

(en millions d'euros)

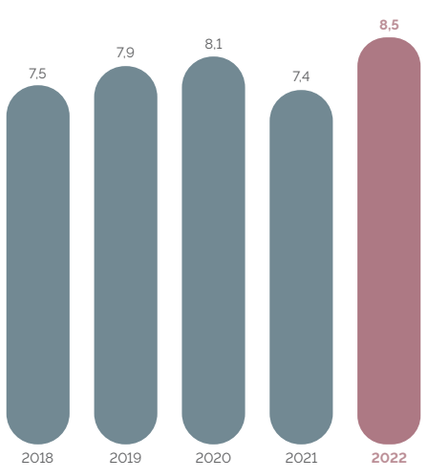


26,5 M€
AU 31/12/2022
contre 26,2 M€ en 2021

+0,87 %

Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)

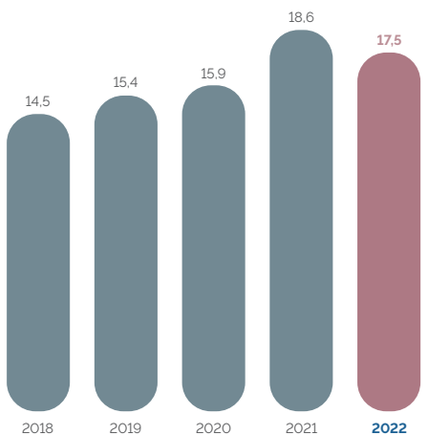


8,5 M€
AU 31/12/2022
contre 7,4 M€ en 2021

+15,60 %

Résultat brut d'exploitation

(en millions d'euros)

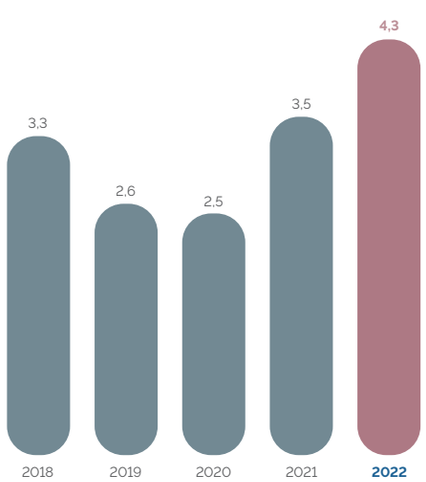


17,5 M€
AU 31/12/2022
contre 18,6 M€ en 2021

-5,67 %

Coût du risque

(en millions d'euros)

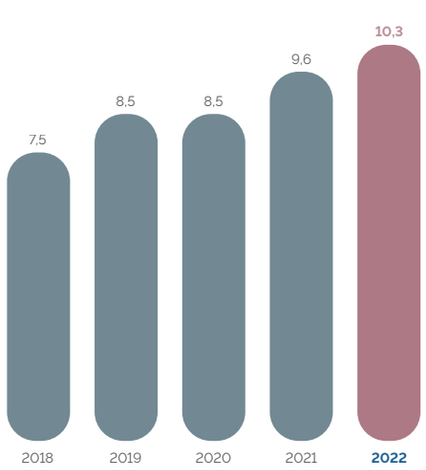


4,3 M€
AU 31/12/2022
contre 3,5 M€ en 2021

+23,20 %

Résultat après impôt

(en millions d'euros)



10,3 M€
AU 31/12/2022
contre 9,6 M€ en 2021

+6,96 %

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2022

Le nombre de demandes de cautionnement est en hausse de près de 10% par rapport au précédent exercice. La variation concernant l'activité tabac est de +4,29% et +3,36% pour l'activité jeux par rapport à 2021. La crise sanitaire et ses périodes de confinement ont provoqué une hausse des transactions sur les fonds de commerce et ont montré l'attractivité de ces commerces essentiels ce qui explique la poursuite de la hausse du nombre de nouvelles demandes.

Le montant des engagements sur les cautions « fournisseurs » enregistre une progression de 1.41% (-0,77% pour l'activité tabac) et on observe que la part des cautionnements « jeux, presse, PMU et autres » représente à présent 18,95% (vs 17,17% en 2021) du total des engagements délivrés par la société.

Les montants des engagements concernant les cautions de prêts aux buralistes et aux professions règlementées progressent et s'élèvent respectivement à 32,5 M€ et 123,1 M€ contre 29 M€ et 104,7 M€ en 2021.

Les efforts en matière de développement commercial ont été poursuivis, avec succès puisque les engagements hors tabac délivrés progressent de 11.89% (contre 8,86% en 2021), dont 38,25% pour le PMU, 10,11% pour l'activité Jeux de la Française des Jeux et 12,91% concernant la Presse.

Les contentieux à la charge de l'entreprise sont en augmentation de 130,35 % en valeur par rapport à 2021. Leur nombre augmente en proportion : 630 contre 284, soit une hausse de 130,35%.
À 9,1 M€, les récupérations sur l'ensemble des sinistres constatés ces dernières années augmentent de 32,48%. Une dégradation possible des conditions de recouvrement des créances contentieuses est à surveiller.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 26.607.311 € contre 26.580.861 € durant l'exercice 2021, soit une variation de +0,1%.
Il se détaille comme suit :

Commissions de caution et recettes diverses	25 679 405 €
Intérêts et produits assimilés	927 906 €
Gains sur opérations des portefeuilles et placements assimilés	0 €
Total	**26 607 311 €**

À 25,7 M€, les produits de l'activité de cautionnement (commissions de caution et autres prestations) diminuent de -83K€ (-0,32%). Après prise en compte de la part des revenus financiers imputable au chiffre d'affaires (intérêts perçus, plus-values pour 0,9 M€), **le chiffre d'affaires s'établit à 26,6 M€** (+0,1%).
Nous rappelons qu'une partie significative des résultats positifs des placements financiers n'est pas extériorisée dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2022, en dépit de la chute des marchés financiers en 2022, le total des plus-values latentes du portefeuille de placement est de 3,5 M€.

Les charges d'exploitation enregistrent une augmentation de 15.60% par rapport à l'an dernier pour finir à 8,5 M€. À noter, les charges d'exploitation 2021 étaient anormalement plus faibles du fait d'honoraires de gestion des sinistres réduits (diminution du stock de sinistres en 2020-2021) et d'une reprise de provision exceptionnelle constatée en 2021.

Le coût du risque 2022 qui tient compte de la sinistralité observée et attendue ainsi que de la performance de recouvrement réalisée par la filiale, enregistre une hausse de 23,20%. Comme cela a pu être constaté sur l'ensemble du secteur financier, la sinistralité a repris en 2022, mais est restée toutefois inférieure au niveau constaté avant la crise Covid. C'est pourquoi une provision complémentaire de 1,5 M€ a été constituée anticipant d'une part, les impacts de la crise économique à venir et d'autre part les changements réglementaires.

Le résultat s'établit de la façon suivante :

Le résultat courant avant impôt s'établit à	13 221 467 €
Après prise en compte	
❯ du résultat exceptionnel de	0 €
❯ de l'impôt sur les bénéfices de	-2 962 477 €
❯ de la reprise aux amortissements dérogatoires de	7 137 €
le bénéfice de l'exercice 2022 s'élève à	**10 266 127 €**
contre	**9 598 216 €**
soit une différence de	667 911 €

Ces chiffres prennent en compte les pertes définitives sur créances contentieuses de l'exercice ainsi que les réintégrations des provisions constituées.

Le résultat net de l'impôt sur les sociétés s'établit à 10 266 127 € en hausse de 6,96%.

ACTIONNARIAT

Au 31/12/2022, la Confédération Nationale des Buralistes détenait plus du vingtième mais moins du dixième du capital social.

ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Relatives à des cautionnements spécialisés, les opérations sociales ne se prêtent :

- ni à la recherche proprement dite ;
- ni à la quête systématique d'activités nouvelles d'un autre genre.

La Société n'engage donc aucune dépense en matière de recherche et de développement.

PRISES DE CONTRÔLE ET PRISE DE PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Rappelons que l'EDC possède, au 31/12/2022, les 11 000 actions qui composent le capital social de la SAS Comptoir Fiduciaire de Paris, société de recouvrement qui gère notamment les créances contentieuses de l'EDC, soit 100% de détention et les 10 000 actions qui composent le capital social de la SAS EDC Services et Prestations, qui exerce une activité commerciale et de prestation de services, soit 100 % de détention.
Les comptes sociaux du CFP, établis pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, font ressortir un chiffre d'affaires de 3 586 K€ contre 3 028 K€ au 31 décembre 2021 (+18,39 %). Le résultat net comptable est de +454 K€ contre -96 K€ au 31 décembre 2021. Ce résultat est porté par une reprise d'activité après deux années impactées par la crise COVID et les gains d'efficacité opérationnel réalisés.
Les comptes sociaux de l'EDC SP pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 font ressortir un chiffre d'affaires de 1 942 K€ contre 1 234 K€ au 31 décembre 2021 et un résultat après impôt de -82,3 K€ contre -459,9 K€ au 31 décembre 2021. Les activités développées par EDC SP n'ont pas atteint la masse critique permettant de couvrir les développements et charges d'exploitation.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 14 278 €.

DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article L.441-6-1 et à l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice, soit au 31 décembre 2022, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Article D. 441 I.- 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

- 1 facture est concernée :
  - Pour une échéance de 1 à 30 jours un montant total de 164,60 € HT
- Le pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice s'élève à 0,001% pour une échéance de 1 à 30 jours
- Il n'y a aucune facture relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.
- Le délai de paiement de référence utilisé pour le calcul des retards est le délai légal (art. L.443-1 du code du commerce).

EXPOSÉ SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

PORTEFEUILLE DE TITRES

TITRES DE PLACEMENT
(en euros)

Ils se ventilent de la manière suivante :

	2022	2021
Titres à revenus fixe	1 000 000	1 000 000
Provisions pour dépréciation des obligations	-750 301	-675 521
Titres à revenu variable	152 381 827	157 280 593
Provisions pour dépréciation des SCPI et OPCVM	-649 276	-397 211
Provisions pour dépréciation des contrats de Capitalisation	0	0
Intérêts courus et dividendes à recevoir	225 654	226 654
Total	**152 207 903**	**157 434 514**

TITRES DE PARTICIPATION
(en euros)

Il s'agit des titres des filiales, le Comptoir Fiduciaire de Paris et EDC Services et Prestations :

	2022	2021
Participation dans le capital du CFP	5 921 067	5 921 067
Participation dans le capital d'EDC SP	1 000 000	1 000 000
Provision pour dépréciation	-3 103 316	-3 103 316
Total net	**3 817 751**	**3 817 751**

La provision pour dépréciation concerne les titres du CFP mais également une dépréciation 2020 et 2021 des titres EDC SP à hauteur de 1 000 K€, soit l'intégralité des titres EDC SP.

DOSSIERS CONTENTIEUX NON CLÔTURÉS

Le solde de ces dossiers s'élève à 29 056 584 € contre 26 343 988 € l'exercice précédent, soit une variation de +10,29 %.
Ces dossiers sont provisionnés à hauteur de 19 700 400 € contre 18 113 444 € en 2021.

COMMENTAIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Le résultat 2022 aura l'impact suivant sur les capitaux propres :

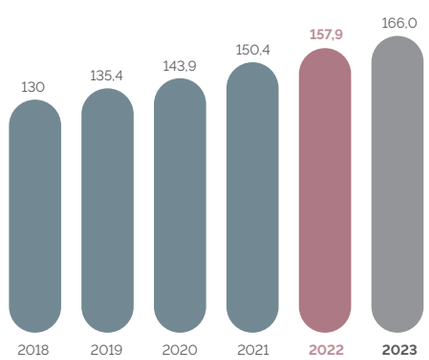
Les fonds propres de la société au 31 décembre 2022 (hors provisions réglementées, subvention d'investissement, résultat et avant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2021) s'élèvent à :	157 863 378,56 €
Si la proposition d'affectation du résultat est adoptée, le montant de la réserve statutaire sera augmenté de :	5 133 064,00 €
et la réserve facultative de :	3 009 063,15 €
Ce qui porte le montant des capitaux propres à :	**166 005 505,71 €**
Soit une augmentation de :	5,16 %

La conjoncture, la diversification des activités et le renforcement des règles prudentielles imposent à l'EDC de poursuivre sa politique de renforcement des fonds propres.

Le graphique, ci-dessous, détaille l'évolution des fonds propres sur les 5 dernières années et celle attendue si l'affectation du résultat 2022 est adoptée par l'AGO (166 M€ soit une progression de +5,16%).

Fonds propres comptables

(en millions d'euros)



157,9 M€
AU 31/12/2022
contre 150,4 M€ en 2021

+4,99 %

COMMENTAIRES SUR LE HORS BILAN

Il s'agit des engagements donnés et reçus qui se détaillaient, au 31 décembre 2022, de la manière suivante :

ENGAGEMENTS DONNÉS
(en euros)

Il s'agit des engagements de cautions délivrés au profit des clients de l'EDC :

Activité tabac	1 336 271 873
Activité PMU	16 830 559
Activité jeux de la FDJ	258 340 065
Activité presse	31 576 164
Établissements financiers	10 000 000
Douanes	2 800 000
SNCF	16 000
Recouvrement	1 057 786
Comptoir Fiduciaire de Paris	303 157
Alcome	925 000
Cautions amortissables	155 545 062
Total des engagements donnés	**1 814 192 056**

ENGAGEMENTS REÇUS
(en euros)

Il s'agit des engagements reçus d'établissements de crédit en regard des engagements donnés par la société[1] :

Activité tabac	37 190 954
Activité PMU	0
Activité jeux de la FDJ	8 500
Activité presse	54 300
Établissements financiers	10 000 000
Total des engagements reçus	**47 253 754**

(1) Outre ces engagements, l'EDC détient également des garanties qui ne sont pas reprises dans le bilan publiable mais figurent dans l'annexe (note 16) : Nantissements sur fonds de commerce (445 225 K€) et garanties diverses (273 K€).

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe EDC comprenait les sociétés suivantes :
- COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA détenue à 100 %
- EDC Services et Prestations détenue à 100 %

Les comptes consolidés qui ont été, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du code de commerce, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, font l'objet d'un rapport séparé.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui a été validée lors de l'AG du 11 mai 2023 fait apparaître un bénéfice de 10 266 127,15 € :

1 À titre de premier dividende :	0,67 € par action, soit pour 720 000 actions	482 400,00
2 À titre de deuxième dividende :	2,28 € par action, soit pour 720 000 actions	1 641 600,00
3 À la réserve facultative		3 009 063,15
4 À la réserve statutaire		5 133 064,00
Total égal au montant à répartir		**10 266 127,15**

Le montant des réserves s'établit à 153 945 505 € (réserve légale : 1 206 000 € ; réserve statutaire : 92 964 480 € et réserve facultative : 59 775 025 €) accroissant le volume des fonds propres et maintenant le ratio de solvabilité à un niveau élevé..

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

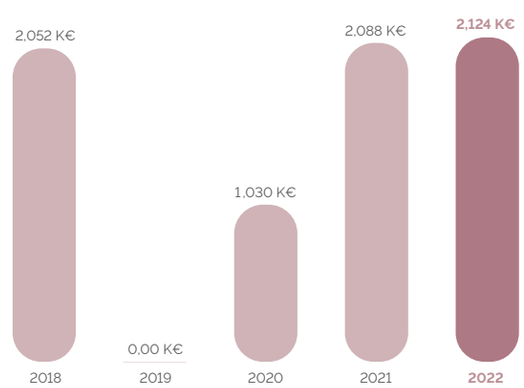
	2020	2021	2022
Dividendes totaux	1 029 600 €	2 088 000 €	2 124 000 €
Dividendes nets par action	1,43 €	2,90 €	2,95 €
Nombre d'actions	720 000	720 000	720 000

La masse des dividendes mis en distribution absorbera 2 124 000 € (482 400 € + 1 641 600 €), pour un dividende de 2,95 € par action, payable avant le 30 juin 2023.

Dividendes

2,95 € PAR ACTION

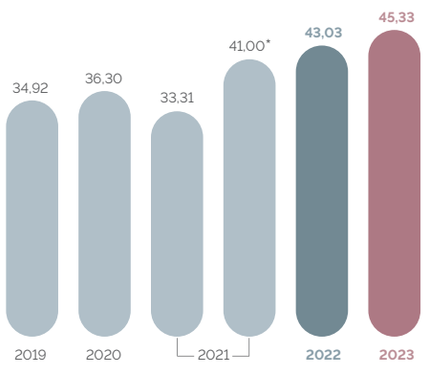
2 124 000 €
DE DIVIDENDES (2022)



Valeur de négociation de l'action

(en euros)

45,33 € (+5,34 %)



La détermination de la valeur de négociation de l'action tient compte non seulement de la valeur de l'action N-1 mais également des résultats des 3 derniers exercices ainsi que des dividendes à verser au titre de l'exercice N.

À noter une distribution de réserve a également été réalisée en 2021 (AGM 22/10/2021) pour un total de **1 022 400€**.

** Suite à l'Assemblée Générale Mixte du 22 octobre 2021, la valeur de l'action a été fixée à 41€*

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que les conventions suivantes ont été examinées par le Conseil d'Administration du 23 novembre 2022 qui a maintenu et/ou renouvelé, ou donné son autorisation à leur exécution.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2022 :

Convention signée entre l'EDC et M. Lucien LABOURÉ du 25 mai 2022 fixant les conditions et le montant de l'indemnité qui serait versée à M. Lucien LABOURÉ dans l'hypothèse où, à l'initiative de la société EDC, il serait mis un terme au mandat de Président du Conseil d'Administration de M. Lucien LABOURÉ sauf :

- dans le cas où son activité se poursuivrait soit dans le cadre d'un nouveau mandat social, soit dans le cadre d'un contrat de travail au-delà de la date de cessation de son mandat prévue statutairement,
- dans le cas où M. Lucien LABOURÉ serait à l'initiative de la cessation anticipée de son mandat,
- dans le cas d'une faute grave ou lourde reconnue définitivement comme telle judiciairement.

Conventions conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022 :

- Convention entre l'EDC et LOGISTA France du 2 mai 2007 formalisant les conditions auxquelles le fournisseur perçoit les commissions de caution facturées à leurs clients communs. La facturation au titre de l'exercice 2022 s'élève à 8 408,76€ TTC.

- Convention tripartite du 3 juillet 2019, révisée par avenant à effet du 1er juillet 2021 entre l'EDC, LOGISTA France et le CFP renouvelant le Pôle de surveillance. La facturation au titre de l'exercice 2022 ressort à 101 181,60 €TTC.

Pour rappel, le Conseil d'Administration du 27 novembre 2019 a validé à l'unanimité le déclassement des conventions intragroupe en conventions courantes en application de l'ordonnance n°2014-863 relative au droit des sociétés qui exclut du périmètre des conventions réglementées des conventions signées entre une société et une filiale détenue directement ou indirectement à 100%. Et le Conseil d'Administration du 28 mai 2020 a validé un seuil de significativité de 5 000 € HT pour la classification des conventions réglementées.

INFORMATIONS AU TITRE DE BÂLE III

INFORMATIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2022, les fonds propres de base Catégorie 1, avant prise en compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, se décomposent de la manière suivante :

Capital social	12 060 000 €
Réserve légale	1 206 000 €
Réserve statutaire	87 831 416 €
Réserve facultative	56 765 962 €
Immobilisations incorporelles	-569 574 €
Total	**157 293 804 €**

Le ratio de fonds propres s'établit à 25,91 %. Le montant des fonds propres prudentiels est de 157 293 804 € à comparer au minimum réglementaire de 48 564 222 €.

EXPOSITION AUX RISQUES ET MÉTHODES UTILISÉES

L'ensemble des expositions aux risques est calculé en méthode standard.

Montants d'exposition pondérés pour le risque de crédit	559 691 019 €
Montant total d'exposition au risque opérationnel	47 361 751 €

OBJECTIF ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

L'exposition de l'EDC à ses risques clients est limitée par la division de ses engagements. Par ailleurs, l'EDC a la volonté d'exercer la garantie d'activités pour lesquelles elle estime avoir une expertise réelle. Son système d'analyse/décision et son dispositif de contrôle interne sont conçus pour la préserver d'éventuels dysfonctionnements internes majeurs.

L'exposition, à ce jour, prioritairement concentrée sur le secteur d'activité tabac est sans doute un facteur d'aggravation de l'impact des crises, mais la robustesse de son système de gestion des contentieux a démontré son efficacité durant les crises de ces dernières années.

Cependant, pour minimiser ce risque produit et sectoriel, l'EDC a engagé depuis plusieurs années des actions de diversification lui permettant de diminuer son risque sectoriel historique.

Dans cet esprit de diversification, l'EDC a mis en œuvre dès 2018 des solutions de cautions pour les prêts amortissables non seulement pour les buralistes mais également pour les professions réglementées.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

De par son activité, la société ne recourt pas aux services de salariés professionnels des marchés. Les rémunérations de ses dirigeants sont fixées par le Conseil d'Administration.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LISTE DES MANDATS EXERCÉS

Nom	Fonctions exercées au sein d'autres sociétés commerciales
LUCIEN LABOURÉ Président	Président du Comptoir Fiduciaire de Paris et Directeur Général jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS. Administrateur de la Mudetaf Co-gérant de l'entreprise Labouré-Caussanel Gérant de l'entreprise Aubrac Segala Immo Président de l'EDC SP depuis le 06/01/2021
OLIVIER BERTHE de POMMERY Directeur général	Directeur Général Délégué Comptoir Fiduciaire de Paris depuis le 04/07/2022 Directeur Général Délégué EDC SP depuis le 11/01/2022
MICHEL GUIFFÈS Administrateur	Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS
JEAN-CLAUDE LACOMME Administrateur	Représentant permanent de l'EDC au Conseil d'Administration du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS
RENÉ LE PAPE Administrateur	Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Comptoir Fiduciaire de Paris jusqu'au 20/05/2022, date de la transformation du Comptoir Fiduciaire de Paris en SAS
JEAN-PAUL MENGEON Administrateur	Vice-Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative des Buralistes de France Trésorier du Centre National de Formation des Buralistes Président de la Fédération Départementale des Buralistes de Savoie Président de la Fédération des Buralistes de Dauphiné-Savoie
JEAN-LUC RENAUD Administrateur	Fin de mandat 09/02/2022
JACKY REVILLÉ Administrateur	Administrateur de la Mudetaf
PASCAL AGERON Représentant permanent de Logista France Administrateur	Président de Logista France SAS Président de Société Allumettière Française SAS Président Directeur Général de Logista France Holding Co-gérant de Logesta France SARL
PHILIPPE COY Représentant permanent de la Confédération Nationale des Buralistes de France - Administrateur	Président de la Confédération Nationale des Buralistes de France Administrateur de la Mudetaf Administrateur du Centre National de Formation des Buralistes Président du conseil de surveillance de la Coopérative des buralistes Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn
CATHERINE SABOURET Administrateur	Administrateur de la Fondation Valentin Haüy Membre du Conseil de Surveillance de S.T. Dupont Membre du Conseil de Direction de Pathé
ALAIN SAUVAGE Administrateur	Trésorier Général de la Confédération Nationale des Buralistes de France Président de la Fédération Départementale de la Marne Président de la Fédération Est des buralistes Gérant de la SCI Sauvageonne
VALÉRIE DULHOSTE Administrateur	Directrice Générale de LOGISTA France SAS, à compter du 15/07/2022 Directrice Générale de Société Allumettière Française SAS, à compter du 15/07/2022 Administratrice Logista France Holding
DOMINIQUE ARNAUD Administrateur	Gérante de la SNC ARNAUD

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant



FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

EDC est l'acteur spécialisé de référence sur le marché de la caution Tabac (créé par les buralistes et au service des buralistes), et détient la place de leader face aux banques universelles peu enclines à proposer ce type de produit.

En 2022, la CAMCA (filiale assurance du Groupe Crédit Agricole) a néanmoins lancé une offre spécifique sur la caution Tabac qui n'a eu que peu d'impact jusqu'à présent.
Afin d'assoir sa position de partenaire des buralistes, l'EDC a mis en œuvre depuis deux ans les actions de transformation de son modèle économique et de ses process.
Ainsi, les politiques de risque et de tarification ont été revues pour permettre aux buralistes d'obtenir un service dédié au juste prix.

Il est à attendre pour 2023 une érosion du chiffres d'affaires de l'EDC avec la baisse du prix de la caution, la baisse de la livraison de tabac (observée depuis le dernier trimestre 2021) et l'impact de la concurrence, et ce malgré l'augmentation du prix du Tabac en mars 2023.

Le fort nombre de mutations constaté ces dernières années devrait décroitre du fait de la remontée des taux d'intérêt qui rend l'acquisition de fonds de commerce plus difficile.

En ce qui concerne les sinistres, après deux années de faible niveau, la reprise de la sinistralité s'est avérée dès le début 2022 en restant tout de même inférieur, en nombre et en montant, aux années pré-Covid.

La tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2023 et pour y faire face, l'EDC peut s'appuyer sur son savoir-faire historique, sur les provisions constituées dans cet optique ces dernières années ainsi que sur ses fondamentaux solides.

BILAN ACTIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2022	2021
Caisses, Banques Centrales, C.C.P.		–	–
Créances sur les Etablissements de Crédit & Assimilés	2	24 563	23 748
Opérations avec la Clientèle	3	9 361	8 234
Obligations & Autres Titres à revenu fixe	4	250	324
Actions & Autres Titres à revenu variable	5	151 958	157 110
Participations et autres titres détenus à long terme		–	–
Parts dans les entreprises liées	6	3 831	3 824
Immobilisations Incorporelles	7	570	67
Immobilisations Corporelles	7	3 787	2 709
Autres actifs	8	11 087	7 040
Comptes de régularisation	9	89	1 293
Total de l'actif		**205 496**	**204 349**
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements d'ordre de la clientèle	16	1 804 192	1 759 588
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	16	10 000	10 000

BILAN PASSIF
(en milliers d'euros)

	NOTE	2022	2021
Dettes envers les établissements de crédit		5	3
Comptes créditeurs de la clientèle (à terme)	10	2 729	9 073
Autres Passifs	11	14 181	16 475
Comptes de régularisation	12	6 453	6 047
Provisions pour risques & charges	13	13 978	12 772
Capitaux propres (hors FRBG)	15	168 150	159 979
Capital souscrit		12 060	12 060
Réserves		145 803	138 293
Provisions réglementées et subventions d'investissement	14	21	28
Report à nouveau		–	–
Résultat de l'exercice		10 266	9 598
Total du passif		**205 496**	**204 349**
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de garantie	16	37 254	123 842
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	16	10 000	10 000

COMPTE DE RÉSULTAT
(en milliers d'euros)

	NOTE	2022	2021
Intérêts et produits assimilés	17	5	–
Intérêts et charges assimilées	17	–	-1
Revenus des titres à revenu variable	18	922	818
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	19	-540	-697
Autres produits d'exploitation bancaire	20	26 138	26 194
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-67	-84
PRODUIT NET BANCAIRE		**26 458**	**26 230**
Charges générales d'exploitation	22	-8 531	-7 380
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	23	-385	-252
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**17 542**	**18 598**
Coût du risque	24	-4 321	-3 508
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**13 221**	**15 090**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	25	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**13 221**	**15 090**
Résultat exceptionnel	26	–	–
Impôt sur les bénéfices	27	-2 962	-5 499
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		7	7
RÉSULTAT NET		**10 266**	**9 598**

NATURE DES INDICATIONS	2018	2019	2020	2021	2022
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (€)	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000	12 060 000
Nombre d'actions émises	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires[1] (€)	22 225 687	23 322 681	24 388 922	26 580 861	26 607 311
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions (€)	12 842 730	14 362 436	15 919 643	17 454 156	16 714 262
Impôts sur les bénéfices (€)	3 698 194	4 411 521	4 964 160	5 498 736	2 962 477
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	7 497 436	8 507 531	8 500 799	9 598 216	10 266 127
Montant des bénéfices distribués (€)	2 052 000	-	1 029 600	2 088 000	2 124 000 [2]
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôts,mais avant amortissements et provisions (€)	13	14	15	17	19
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions (€)	10	12	12	13	14
Montant des bénéfices distribués (€)	2,9	-	1,43	2,90	2,95 [2]
PERSONNEL					
Nombre de salariés	38	37	41	39	39
Montant de la masse salariale (€)	2 020 410	2 305 657	2 303 297	2 758 944	2 667 358 [3]
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, retraite complémentaire, etc.) (€)	957 539	995 934	1 005 628	1 162 097	1 219 205 [3]

[1] Le chiffre d'affaires reprend les intérêts et produits assimilés, les revenus des titres à revenu variable, les gains ou pertes sur opérations financières et les commissions et recettes diverses.

[2] Il s'agit du montant des dividendes dont la distribution est proposée par le conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

[3] La masse salariale et les coûts associés sont impactés par le départ négocié de salariés.

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La Société ayant le statut de société de financement, les comptes sont établis conformément au règlement ANC n°2016-07 relatif au plan comptable général, d'une part, et aux adaptations prévues pour les établissements de crédit et sociétés de financement par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, d'autre part.
Les comptes sociaux ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes d'évaluation et de l'indépendance des exercices.
La Société établit par ailleurs des comptes consolidés en raison du contrôle exclusif qu'elle exerce sur le Comptoir Fiduciaire de Paris et sur EDC Services et Prestations. Ces comptes sont établis selon la méthode de l'intégration globale.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de leur nature (effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable) et de leur portefeuille de destination (transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme).
Hors les titres des filiales qui sont classés comme parts dans les entreprises liées, la société ne possède que des titres de placement.
Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan à leur coût d'achat.
A la clôture de l'exercice, ils sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation.
Pour les titres côtés, cette valeur est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus sont comptabilisés en « Revenus des titres à revenu variable ».
Les obligations et autres titres à revenu fixe sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.
Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement sont enregistrées au compte de résultat et étalées prorata temporis sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.
Les titres représentatifs de parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est enregistrée dès qu'une moins-value latente est constatée entre l actif net comptable minoré de l'endettement net à la clôture de l'exercice et la valeur d'acquisition.
A la clôture de l'exercice, ces titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres côtés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les éventuelles moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique «Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées» du compte de résultat.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou, pour les immobilisations créées, à leur coût direct de production.
D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées moyennes retenues sont les suivantes :

Logiciels bureautiques	1 an
Logiciels métiers	3 à 8 ans
Constructions	20 à 36 ans
Agencements des constructions	5 à 20 ans
Installations et aménagements	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 à 10 ans
Mobiliers de bureau	5 à 20 ans
Matériels informatiques et bureautiques	3 à 8 ans

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions concernant les engagements par signature et les sinistres non déclarés.
Les provisions pour risque sur engagements par signature visent à évaluer la probabilité d'avoir à constater une perte sur des sinistres intervenant à la suite de la mise en jeu d'un engagement de caution. La démarche retenue pour l'évaluation de ce risque a consisté à analyser, sur la base des 10 dernières années, le coût technique du risque par rapport aux cautionnements donnés. Le coût technique du risque est défini ici comme la probabilité d'avoir à constater dans les exercices à venir une perte sur un sinistre intervenu à la suite d'une mise en jeu d'une caution accordée. Les risques ont été évalués au taux de 0,246 % de l'encours.
Les engagements existants pour des clients faisant par ailleurs l'objet d'un contentieux (engagements douteux) sont provisionnés spécifiquement. Une étude de chacun de ces engagements est réalisée et un taux de provision est déterminé individuellement. Le taux moyen de la provision au 31/12/2022 est de 23,26 %.
La provision pour risque à recevoir évalue la probabilité d'avoir à constater une perte pour des sinistres survenus pendant l'exercice mais pour lesquels la mise en jeu de l'engagement de caution n'interviendra que sur les exercices à venir. Les sinistres à recevoir de l'exercice sont évalués sur la base des sinistres reçus postérieurement à la clôture des 3 derniers exercices.
Comme cela a pu être constaté sur l'ensemble du secteur financier, la sinistralité a repris en 2022, mais est restée toutefois inférieure au niveau constaté avant la crise CoVID. C'est pourquoi une provision complémentaire de 1,5 M€ a été constatée anticipant d'une part, les impacts de la crise économique à venir et d'autre part les changements réglementaires.

COÛT DU RISQUE

La rubrique «Coût du risque» comporte les dotations nettes ou reprises nettes aux provisions pour risques de contreparties et les pertes nettes sur créances irrécouvrables.
En raison de la crise sanitaire une provision statistique supplémentaire a été comptabilisée afin d'anticiper les sinistres à venir.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun evénement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2022.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre les charges et produits inhabituels et significatifs qui ont une forte probabilité de ne pas survenir à nouveau.

EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun évenement post clôture n'est intervenu

NOTE 2

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

	2022	2021
COMPTES ET PRÊTS À TERME		
Comptes à vue détenus par l'EDC	21 557	23 748
Comptes à terme	3 006	-
Total	**24 563**	**23 748**

NOTE 3

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	AUGMENTATION	DIMINUTION	2022
Montant brut des créances impayées à la suite de la mise en jeu de la caution	26 344	13 617	10 905	29 056
Provision pour dépréciation des créances impayées	- 18 113	- 6 957	- 5 370	- 19 700
Montant des commissions de caution impayées	97	-	3	94
Provision pour dépréciation des commissions impayées	- 94	- 13	- 18	- 89
Montant des loyers impayés	46	-	6	40
Provision pour dépréciation des loyers impayés	- 46	-	- 6	- 40
Valeur nette au bilan	**8 234**	**6 647**	**5 520**	**9 361**

Les créances sont enregistrées pour leur valeur brute et font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur espérée de remboursement.
Il s'agit exclusivement de créances douteuses, dont l'échéance est initialement inférieure à 3 mois, qui ne peuvent donner lieu à une quelconque ventilation par échéance en raison du caractère aléatoire de leur recouvrement.
Elles résultent des paiements effectués à la suite de la mise en jeu de notre garantie et font, comme chaque année, l'objet d'une provision individuelle selon l'estimation du risque de non recouvrement. S'y ajoutent les commissions impayées des clients. L'évolution des créances impayées brutes et des provisions associées est mentionnée dans les tableaux de variation des immobilisations et de variation des provisions.

NOTE 4

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2022
Titres à revenu fixe :				
Obligations secteur privé	1 000	-	-	1 000
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Intérêts courus		-	-	-
Valeur brute au bilan	**1 000**	**-**	**-**	**1 000**

Provisions pour dépréciation des Obligations	- 750
Valeur nette au bilan	**250**

L'état des échéances selon la durée des placements et hors les intérêts se présente comme suit :

Durée résiduelle inférieure à 1 an	-
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans	-
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	1 000
Total	**1 000**

La valorisation du Portefeuille titres au 31/12/2022 en K€ se décompose comme suit :

	VALEUR BRUTE	PROVISIONS DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE COMPTABLE	VALORISATION AU 31/12/2022
Obligations secteur privé	1 000	-750	250	250
Bons de trésorerie	-	-	-	-
Certificats de Dépots Négociables	-	-	-	-
Total	**1 000**	**-750**	**250**	**250**

Une dotation de dépréciation sur les obligations a été effectuée pour 75 K€ en 2022 en adéquation avec leur valeur de marché.

NOTE 5

ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	ACQUISITIONS	VENTES REMBOURSEMENTS	2022
Titres à revenu variable :				
OPCVM Monétaires	-	-	-	-
OPCVM Obligataires	52 982	3 000	16 499	39 483
OPCVM Diversifiées	-	-	-	-
Contrat de Capitalisation	85 978	8 600	-	94 578
Parts de SCPI	18 321	-	-	18 321
Dividendes à recevoir	226	226	226	225
Valeur brute au bilan	**157 507**	**11 826**	**16 725**	**152 607**
Provisions pour dépréciation des FCP et des parts de SCPI	- 397	- 413	- 161	- 649
Provisions pour dépréciation des Contrats de Capitalisation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	**157 110**	**11 413**	**16 564**	**151 958**

NOTE 6

PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Participation au capital de la SA Comptoir Fiduciaire de Paris	5 921	5 921
Participation au capital de la SAS EDC Services et Prestations	1 000	1 000
Créances rattachées à des titres de participation	13	6
Provision pour dépréciation des titres	- 3 103	- 3 103
Valeur nette au bilan	**3 831**	**3 824**

Les principales informations financières concernant ces filiales sont les suivantes :

COMPTOIR FIDUCIAIRE DE PARIS SA (en milliers d'euros)	AU 31/12/2022
Capital	1 001
Réserves et Report à nouveau	733
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2022 sous réserve d'approbation par l'AG	454
Valeur brute des titres détenus	5 921
Valeur comptable nette des titres détenus	3 818
Montant des prêts et avances accordées	-
Montant des cautions et avals donnés	303
Montant des dividendes encaissés en 2022	-
Chiffre d'affaires HT	3 586
Au 31/12/2022, l'EDC détenait sur sa filiale aucune créance. Les honoraires hors taxes facturés par le CFP en 2022 à l'EDC se sont élevés à 948 686,77 € HT, soit une charge pour l'EDC de 1 138 424,12 € TTC.	

EDC SERVICES ET PRESTATIONS (en milliers d'euros)	AU 31/12/2022
Capital	1 000
Réserves et Report à nouveau	-799
Quote part du capital détenu	100%
Résultat 2022 sous réserve d'approbation par l'AG	-82
Valeur brute des titres détenus	1 000
Valeur comptable nette des titres détenus	-
Montant des avances et comptes courants accordés	8 000
Montant des cautions et avals donnés	-
Montant des dividendes encaissés en 2022	-
Chiffre d'affaires HT	1 942
Au 31/12/2022, l'EDC détenait sur sa filiale une créance de 68 120,50 € correspondant à des conventions de refacturation intragroupe. Les honoraires hors taxes facturés par EDC Services et Prestations en 2022 à l'EDC se sont élevés à 231 011,27 € HT, soit une charge pour l'EDC de 277 213,53 € TTC.	

NOTE 7

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	ENTRÉES ACQUISITIONS	SORTIES REMBOURSEMENTS	2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 330	318	-	1 648
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	40	287	- 40	287
	1 370	**605**	**- 40**	**1 935**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Terrains	47	-	-	47
Constructions	331	-	-	331
Aménagements et constructions	1 848	1 364	-	3 212
Aménagements en cours	-	-	-	-
Installations Agencement	688	4	-	692
Matériels et Mobiliers	192	2	-	194
Matériels informatiques	440	41	- 10	471
Matériel de transport	40	-	-	40
Hors Exploitation				
Terrains	81	-	-	81
Constructions	720	-	-	720
Travaux et constructions	938	-	-	938
	5 325	**1 411**	**- 10**	**6 726**
Total	**6 694**	**2 016**	**- 50**	**8 661**

VARIATION DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	2022
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences	1 303	62	-	1 365
	1 303	**62**	**-**	**1 365**
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Exploitation				
Constructions	21	-	-	21
Aménagements et constructions	651	174	-	825
Installations Agencement	370	46	-	416
Matériels et Mobiliers	143	5	-	148
Matériels informatiques	323	48	-	371
Matériel de transport	38	2	-	40
Hors Exploitation				
Constructions	254	17	-	271
Aménagements et constructions	816	31	-	847
	2 616	**323**	**-**	**2 939**
Total	**3 919**	**385**	**-**	**4 304**

NOTE 8

AUTRES ACTIFS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Créances clients sur commissions	146	370
Sommes à encaisser sur le recouvrement des contentieux du mois de décembre	-	-
Créances LOGISTA	132	97
CVAE	7	-
Avance sur salaires	5	6
Partenaires	35	128
Locataires	1	10
Gestionnaire immeuble	16	4
Débiteurs divers	95	123
Gestionnaire contentieux	608	302
Impôts Société	1 886	-
Créance filiale sur intégration Fiscale	156	-
Compte Courant Associés	8 000	6 000
Total	**11 087**	**7 040**

NOTE 9

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Charges constatées d'avance	88	78
Produits à recevoir	1	-
Acompte sur factures	-	1 215
Total	**89**	**1 293**

NOTE 10

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Gages espèces	2 729	9 073
Total	**2 729**	**9 073**

NOTE 11

AUTRES PASSIFS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Dépôts reçus des locataires	19	16
Dépôts reçus du locataire CFP	8	8
Fournisseurs dus	63	199
Fournisseurs FNP	781	463
Dettes sociales courantes	687	675
Dettes fiscales courantes	65	375
Impôts Société	-	797
Dividendes à payer	25	34
Sinistres à payer	785	759
Actionnaire à rembourser	801	801
Clients créditeurs	10 673	12 202
Fournisseurs d'immobilisations	16	44
Gestionnaire contentieux	-	-
Créditeurs divers Gage Espèces	2	2
Gestionnaire Immeuble	-	-
Débours Frais de Nantissement	256	100
Dette filiale intégration fiscale	-	-
Total	**14 181**	**16 475**
Dont dettes supérieures à 5 ans :	0	0
Dont dettes supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans :	0	0

NOTE 12

COMPTES DE RÉGULARISATION
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Produits constatés d'avance	6 259	5 859
Charges à payer	194	188
Total	**6 453**	**6 047**

NOTE 13

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	2022
Provisions pour risque sur engagements donnés	4 323	221	-	- 112	4 432
Provisions pour risque sur sinistres à venir	7 576	2 501	- 658	- 702	8 717
Provisions pour risque sur engagements douteux	655	478	-	- 506	629
Provisions pour charges	218	365	- 383	-	200
Total	**12 772**	**3 565**	**- 1 041**	**- 1 320**	**13 978**

La provision pour risque sur engagement y compris les cautions amortissables est évaluée à 0,246% des engagements donnés
Les provisions pour risques sur sinistres à recevoir ont été évaluées à 53,00% du montant des sinistres à recevoir prévus au 31/12/2022.
Les provisions pour risque sur engagements douteux sont évaluées individuellement. Elles correspondent en moyenne à 23,26 % des engagements douteux.

NOTE 14

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Subvention GDF pour adaptation de l'installation de chauffage	-	-
Amortissements dérogatoires	21	28
Total	**21**	**28**

Les amortissements dérogatoires enregistrent la différence entre les amortissements calculés sur la base de la durée prévisionnelle d'utilisation de l'immobilisation et la durée plus courte admise par les règles fiscales.

NOTE 15

CAPITAUX PROPRES (HORS PROVISIONS RÈGLEMENTÉES)

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2021	AFFECTATION RÉSULTAT 2021	DIMINUTIONS	2022
Capital social (720 000 actions de 16,75 €)	12 060			12 060
Réserve légale	1 206			1 206
Réserves facultatives	51 967	4 799	-	56 766
Réserves statutaires	85 120	2 711	-	87 831
Résultat		-		10 266
Dividendes distribués		2 088	-	-
Total	**150 353**	**9 598**	**-**	**168 129**

NOTE 16

HORS BILAN

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Engagements donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit	10 000	10 000
Cautions administratives et fiscales d'ordre de la clientèle	1 336 272	1 346 609
Autres garanties d'ordre de la clientèle	467 920	412 978
*Dont caution délivrée à la filiale CFP **	*303*	*303*
Total	**1 814 192**	**1 769 587**
Engagements reçus		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	10 000	10 000
Engagements reçus d'établissements de crédit en garantie des cautions d'ordre de la clientèle	37 254	123 842
Nantissement de fonds de commerce	445 225	427 614
Autres garanties	273	457
Total	**492 752**	**561 913**

* Les critères de calcul du montant de la garantie financière imposée par décret et contrôlée par l'association professionnelle à laquelle adhère le CFP se calculent sur la base des fonds à reverser aux clients.

Au 31/12/2022, la répartition des engagements donnés par taux de couverture des engagements reçus est, en milliers d'euros, la suivante :

TAUX DE COUVERTURE	ENGAGEMENTS DONNÉS	GARANTIES REÇUES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	AUTRES GARANTIES
Inférieur à 30 %	1 257 453 692	11 902 660	1 435 540	9 000
Entre 30% et 70%	113 896 297	22 480 911	33 955 507	165 160
Supérieur à 70%	432 842 043	2 870 183	409 834 259	99 000
Total	**1 804 192 033**	**37 253 754**	**445 225 305**	**273 160**

Les engagements reçus sont retenus et classés en fonction de leur qualité pour un montant ne pouvant excéder, par cautionnement, le montant de l'engagement donné.

Compte personnel de formation (CPF) :
Depuis le 1er janvier 2015 la gestion du CPF a été confiée à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).
Les engagements dus par la société au titre des indemnités conventionnelles de fin de carrière ont été évalués à la somme de 88 594 €.
Cette somme est couverte de manière satisfaisante par un versement passé au compte d'assurance en autres charges d'exploitation, externalisant ainsi ce risque sur un support d'assurance vie.

NOTE 17

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Revenus des titres de placement	-	-
Intérêts des comptes courants servis par les établissements de crédit	-	-
Revenus comptes à terme	5	-
Etalements décotes	-	-
Total	**5**	**-**

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

Etalements primes	-	- 1
Total	**-**	**- 1**

NOTE 18

REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Dividendes et autres revenus d'actions	922	818
Total	**922**	**818**

NOTE 19

GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS
(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Produits nets et moins values sur cessions de valeurs mobilières de placement	-213	-
Dotations et reprises sur provisions sur titres de placements	- 327	- 697
Total	**- 540**	**- 697**

NOTE 20

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Commissions de caution crédits Tabac	19 499	19 520
Commissions de caution PMU	120	83
Commissions de cautions jeux et autres	5 270	5 218
Droits d'entrée	792	942
Dommages et intérêts	186	152
Loyers immeuble Saint-Pétersbourg	271	274
Produits divers	1	5
Total	**26 138**	**26 194**

NOTE 21

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Frais de compte	- 64	- 81
Cotisation Fonds de Garantie des Dépôts	- 3	- 3
Total	**- 67**	**- 84**

NOTE 22

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Frais de personnel		
Appointements	- 2 667	- 2 759
Production immobilisée	-	-
Variation provision congés payés	- 59	18
Jetons de présence	- 170	- 139
Abondement PEE	- 125	- 100
Charges sociales	- 1 202	- 1 180
Taxes	- 371	- 379
Intéressement	- 98	- 114
Provision RH	24	644
Sous-total	**- 4 668**	**- 4 009**

Frais administratifs		
Impôts et taxes	- 263	- 273
Honoraires	- 2 496	- 2 050
Production immobilisée	-	-
Autres charges d'exploitation	- 1 162	- 1 098
Sous-total	**- 3 921**	**- 3 421**

Charges d'exploitation non bancaires		
Intérêts sur rente viagère	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total	**-**	**-**

Divers Produits		
Produits divers	76	74
Charges diverses	- 18	- 24
Sous-total	**58**	**50**

Total	**- 8 531**	**- 7 380**

NOTE 23

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations incorporelles	- 62	- 37
Sur immobilisations corporelles	- 323	- 215
Sous-total	**- 385**	**- 252**

Dépréciations sur immobilisations		
Dépréciations des immobilisations incorporelles	-	-
Sous-total	**-**	**-**

Total	**- 385**	**- 252**

NOTE 24

COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Dotations de l'exercice à la provision pour créances impayées	- 6 957	- 3 574
Dotations de l'exercice à la provision pour commissions impayées	- 13	- 4
Reprises de provisions pour créances impayées	5 370	5 025
Reprises de provisions pour commissions impayées	18	14
Pertes sur sinistres	- 1 797	- 1 688
Récupérations sur ex sinistres	32	86
Récupérations via LOGISTA	249	153
Dotations aux provisions s/engagements donnés	- 221	- 392
Reprises de provisions s/engagements donnés	112	101
Dotations aux provisions s/engagements douteux	- 479	- 293
Reprises de provisions s/engagements douteux	506	393
Dotations de provisions pour sinistres à recevoir	- 2 501	- 5 186
Reprises de provisions pour sinistres à recevoir	1 360	1 857
Dotations aux provisions s/op. diverses	-	-
Reprises de provisions s/op. diverses	-	-
Total	**- 4 321**	**- 3 508**

Les sinistres à recevoir en 2023 et se rapportant à 2022 ont été évalués à 1848 K€ correspondant à la moyenne des sinistres reçus sur les 3 exercices précédents. Compte tenu du taux moyen de provision des créances douteuses de moins d'un an (53,00%), le montant de la provision a été évalué à 979 K€.

NOTE 25

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	-	-
Total	-	-

NOTE 26

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Pénalités de retard facturées	-	-
Produits et charges sur exercices antérieurs	-	-
Total	**-**	**-**

NOTE 27

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros au 31 décembre)

	2022	2021
Il s'agit du seul montant de l'impôt sur les sociétés et des contributions pour chacun des exercices		
Base d'IS 2022 : 13 756 931 €	2 962	5 499
Taux normal d'IS : 25%	2 885	5 348
Taux de contribution additionnelle : 3,3%	77	151
Total	**2 962**	**5 499**

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	31/12/2021	ACCROISSEMENT	ALLÈGEMENT	31/12/2022
Impôt sur provisions pour risques non déductibles l'année de leur comptabilisation	1 720	- 138	-	1 582
Impôts sur provisions pour charges fiscales non déductibles l'année de leur comptabilisation	60	-	12	72
Total	**1 781**	**- 138**	**12**	**1 655**

JUSTIFICATION DU MONTANT DU RÉSULTAT FISCAL 2022 À 25%	BASE IS	MONTANT IS
Résultat comptable	13 757	3 528
Réintégrations/Déduc prov statistiques (IBNR, CNR)	945	244
Réintégrations/Déduc produits financiers (OPCVM)	- 2 826	- 730
Réintégrations diverses (C3S, CP…)	263	68
Résultat fiscal	**12 139**	**3 109**

NOTE 28

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice, ventilé par catégories professionnelles est de :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Dirigeants	2	1	3
Cadres	10	8	18
Employés	7	11	18
Total	**19**	**20**	**39**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2022 s'élève à 78 K€ TTC au titre du contrôle légal (39 K€ pour le cabinet Deloitte et 39 K€ pour le cabinet Exco Paris).

NOTE 29

AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en euros au 31 décembre)

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice 2022 :	
	31/12/2022
Au titre de premier dividende :	482 400,00
Au titre de deuxième dividende	1 641 600,00
A la réserve facultative	3 009 063,15
A la réserve statutaire	5 133 064,00
Soit le total du bénéfice de l'exercice	**10 266 127,15**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Européenne de Cautionnement

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Européenne de Cautionnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Dépréciations des risques de crédit et contrepartie
La société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ces activités (notes 1,3 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la détermination des dépréciations afférentes.

Provisionnement du risque sur engagements par signature
La société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à ses engagements par signature, risque de perte du fait de la mise en jeu de cautions données ou risque de perte du fait de sinistres survenus pendant l'exercice pour lesquels la mise en jeu de la caution n'interviendra que sur les exercices à venir (notes 1, 3 et 24 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour évaluer ces risques ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces provisions.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise
Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce

Nous remettons au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce la déclaration prévue par l'article L.823-16 du code de commerce confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La Défense et Paris,
le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	**Exco Paris Ace**
Marjorie Blanc Lourme	Emmanuel Charrier



PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 10 266 127 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, consultée en application de l'article L511-73 du code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 743 724,85 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2022 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du code monétaire et financier

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte du montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents (2019 : 0 € ; 2020 : 1 029 600 € ; 2021 : 2 088 000 €) et de la distribution de réserve en 2020 pour un montant de 1 022 400 € décide, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, en accord avec l'ACPR, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 comme suit :

1. A titre de premier dividende :
   0,67 €, par action,
   soit pour 720.000 actions
   482 400,00€

2. A titre de deuxième dividende :
   2,28 € par action,
   soit pour 720.000 actions
   1 641 600,00 €

3. A la réserve statutaire
   5 133 064,00 €

4 A la réserve facultative
   3 009 063,15 €

Total égal au bénéfice de l'exercice
10 266 127,15 €

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, au regard des statuts en vigueur à ce jour, de fixer la valeur de négociation de l'action à 45,33 €.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant global de la rémunération des administrateurs à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice en cours à cent trente-cinq mille euros (135 000 €).

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes publications et formalités légales.



TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Découvrez tous nos services financiers sur

eurocaution.net

EDC

LA CAUTION PARTENAIRE